

Sapeurs-pompiers pourquoi pas vous ?

L'univers des sapeurs-pompiers vous passionne ?

Vous voulez démontrer que solidarité

et altruisme ne sont pas de vains mots ?

Vous avez l'esprit d'équipe, vous êtes dynamique

et vous souhaitez développer des compétences

humaines et techniques ?

Alors rejoignez les sapeurs-pompiers...

En France 246 900 sapeurs-pompiers, hommes et femmes, interviennent pour secourir les personnes dans le cadre d'accidents de la vie courante ou de circulation, lutter contre les incendies, protéger l'environnement et dans bien d'autres cas.



1 intervention toutes les 7 secondes !

Les sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, assurent un secours de proximité avec une organisation départementale. Paris et les départements de la petite couronne ainsi que Marseille sont défendus quant à eux par des unités militaires : Brigade des sapeurs-pompiers de Paris et par le Bataillon des marins-pompiers de Marseille.

Ces unités ont également un service de santé composé de médecins, vétérinaires, pharmaciens et infirmiers qui assurent la médecine d'aptitude des sapeurs-pompiers et participent aux interventions.



SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE (SPV)

En France plus de 190 000 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études en devenant SPV. Cet engagement réalisé sur une partie de leur temps libre leur permet de participer aux mêmes opérations de secours que leurs homologues professionnels.

**Ils représentent 80 % des effectifs
et 66 % des interventions réalisées.**

Pourquoi pas vous ?

Modalités :

- avoir de 16 à 60 ans ;
- résider légalement en France ;
- jouir de ses droits civiques ;
- absence de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions ;
- remplir les conditions d'aptitude médicale et physique.

À savoir : les sapeurs-pompiers volontaires sont engagés au minimum pour une période de cinq ans, tacitement reconduite (la première année constitue une période probatoire). Tout SPV bénéficie d'une formation initiale entre 15 et 36 jours selon les missions exercées, puis d'une formation continue et de perfectionnement tout au long de son engagement.

Pour accéder au grade de lieutenant, les candidats doivent justifier d'un diplôme au moins de niveau BAC+2 et d'un diplôme au moins de niveau BAC+3 pour le grade de capitaine.

Pour toute question et/ou inscription, contactez le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de votre département.



REJOIGNEZ LE CIS ARC/REMILLY



Le centre d'incendie et de secours d'ARC/REMILLY c'est :

- 20 sapeurs-pompiers tous volontaires (5 femmes et 15 hommes)
- 150 interventions par an
- 3 véhicules (dont une ambulance à venir en 2022)



Les avantages pour un sapeur-pompier volontaire :

- Une indemnisation financière lors des formations et des interventions
- Une pension de retraite après 20 ans de service
- La possibilité de bénéficier de facilités pour la prise en charge des enfants sur le temps scolaire
- Une protection sociale en cas d'accident ou de maladie contractée en service...
- Possibilité de signer une convention de disponibilité avec votre employeur
- Des formations reconnues dans le milieu professionnel



REJOIGNEZ LE CIS ARC/REMILLY !



Pour nous rejoindre :

- Vous résidez à Arc-sur-Tille, Binges, Remilly-sur-Tille, Bresse-sur-Tille ou Arceau.
- Vous contactez le chef de centre le lieutenant Cyril VERREY au 06.61.18.09.47.



Vous êtes infirmier(ère) diplômé(e) d'état :

- Vous pouvez vous engager en tant qu'infirmier de sapeurs-pompiers afin de participer à des missions de secours à personne ou de soutien sanitaire en opération.



De plus cet engagement peut s'adapter à votre situation personnelle :

- Vous êtes acteur de votre parcours de formation
- Vous gérez votre disponibilité en temps réel grâce à des outils modernes (site internet, application sur smartphone ou I phone.)



Sapeur-pompier : un engagement citoyen

L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Les sapeurs-pompiers d'ARC/REMILLY vont prochainement vous présenter leur traditionnel calendrier.

Vos dons sont gérés par l'Amicale des Sapeurs Pompiers dont le but est de proposer des animations ou sorties fédératrices afin de renforcer les liens entre les pompiers. Notre activité requiert des capacités à travailler en équipe parfois dans des conditions complexes et nécessite donc que des liens forts se tissent au fil du temps entre les membres du Centre. Nous profitons de ces moments pour nous regrouper avec nos familles car elles sont partie prenante de notre engagement opérationnel. Il est donc primordial de les associer à ces moments de convivialité et de partage. Dans un second temps, cet argent nous permet d'améliorer le quotidien et d'apporter une aide en cas de difficulté.

A noter que cette participation n'est en rien obligatoire et qu'il n'existe pas de tarif pré-établi. Chaque personne qui désire nous soutenir donne selon ses moyens.

Comme l'année dernière, crise sanitaire oblige, notre tournée se fera dans le respect des gestes barrières : distanciation sans pénétrer dans les domiciles et nous avons même prévu un QR CODE à scanner pour vous permettre de faire un don en ligne si vous le souhaitez.



Le Président de l'Amicale
Elio SMORTO



SAPEURS-POMPIERS

Pourquoi pas vous ?



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE LA GESTION DES CRISES